



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Synthèse de la Commission des comptes de l'agriculture de la nation du 20 décembre 2023

Paris, le 21 décembre 2023

La Commission des comptes de l'agriculture de la nation s'est réunie le 20 décembre 2023 pour examiner les données économiques de 2022 et 2023. Ont été présentés les résultats comptables détaillés des exploitations agricoles pour l'exercice 2022, la conjoncture de 2023 et le compte de l'agriculture, encore prévisionnel à ce stade, pour l'année 2023.

Les bons résultats économiques d'ensemble de la "ferme" France pour l'année 2022, se confirment, avec une hausse significative des résultats des exploitations agricoles pour la plupart des filières (grandes cultures, viticulture, bovins lait et viande, porcins...), tirés principalement par la hausse des prix, et ce malgré la hausse des charges : l'excédent brut d'exploitation par ETP moyen progresse de 16,9 % en 2022, après une hausse de 27,9% entre 2020 et 2021.

Pour 2023, dans un contexte de repli des prix agricoles et d'accroissement des charges, la valeur ajoutée brute au coût des facteurs par actif de la "ferme" France diminuerait de 4,1 % (9,0 % en termes réels, après correction de la hausse des prix).

Une seconde année de hausse des résultats économiques des exploitations agricoles en 2022

Le Réseau d'information comptable agricole (Rica) est une enquête harmonisée au niveau européen, qui recueille chaque année les données comptables et technico-économiques d'un échantillon d'exploitations agricoles (hors micro exploitations), en vue de l'analyse de la formation des résultats économiques des exploitations et de leur diversité.

Selon le Rica de 2022, l'excédent brut d'exploitation (EBE) moyen par équivalent temps plein (ETP) non salarié a augmenté par rapport à 2021 (+16,9 %, en euros 2022 constants). Cette hausse résulte d'une augmentation de la production de l'exercice (+12,0 %), qui fait plus que compenser celle des charges (+6,0 %). Il s'agit de la deuxième année consécutive d'augmentation de l'EBE par ETP non salarié, après une augmentation de 27,9 % entre 2020 et 2021. L'EBE par ETP non salarié atteint 84 080 € en moyenne en 2022 en France métropolitaine, Guadeloupe et La Réunion. Après prise en compte des charges financières et des amortissements, le résultat courant avant impôt (RCAI) par ETP non salarié s'élève, pour sa part, à 56 010 €, soit +28,2 % par rapport à 2022.

La hausse des résultats des exploitations agricoles en 2022 s'observe dans la plupart des filières. Ils ont de nouveau augmenté en 2022 pour les exploitations spécialisées dans la production de céréales, oléagineux et protéagineux (progression de l'EBE par ETP non salarié de 7,0 %), après une hausse très importante en 2021 (+89,8 %). L'augmentation de 2022 s'explique principalement par la hausse des prix, sous l'effet des conséquences de la guerre en Ukraine. Les exploitations viticoles ont également connu une seconde année consécutive de hausse des résultats (+28,4 %, après 15,9 % en 2021), sous l'effet d'un rebond des volumes produits après une année 2021 marquée par des conditions climatiques défavorables. C'est également le cas pour les élevages bovins destinés à la production laitière, dont l'EBE moyen par ETP non salarié augmente de 20,0 % en 2022, grâce notamment à des prix élevés. Le secteur avicole a fortement été affecté par l'influenza aviaire en 2022, mais des montants importants à la fois de subventions et d'indemnités d'assurance versés lui permettent de voir également son EBE moyen par ETP non salarié augmenter en 2022 (+30,3 %). À l'inverse, certaines filières connaissent une baisse de leurs résultats (arboriculture, horticulture, élevages ovins et caprins).

2022 : en dépit de fortes disparités entre les exploitations, le poids de l'endettement recule

Au-delà de ces résultats calculés en moyenne, il existe de fortes disparités entre les exploitations. En 2022, pour un quart des exploitations, l'EBE par ETP non salarié est inférieur à 32 310 € ; à l'inverse, en haut de la distribution, un autre quart des exploitations a un EBE par ETP non salarié supérieur à 106 680 €. Toutes orientations confondues, 3,5 % des exploitations ont un EBE négatif. Comme les années précédentes, les résultats les plus homogènes sont observés au sein des élevages d'herbivores ; les résultats des élevages porcins, des structures viticoles et des exploitations spécialisées en grandes cultures sont, à l'inverse, très hétérogènes.

La progression des résultats en 2022 conduit à une progression importante des ressources disponibles, le solde disponible par actif non salarié s'élevant en 2022 à 49 580 € en moyenne par exploitation, soit +30,0 % par rapport à 2021. Ces ressources permettent à la fois de rémunérer l'exploitant et d'investir. Le poids de l'endettement dans l'EBE a quant à lui reculé toutes orientations productives confondues de 5,3 points par rapport à 2021, pour atteindre 30,4 %.

2023 : des productions contrastées, sur fond de détente relative des prix à la production et des intrants

En 2023, les évolutions des volumes des productions nationales sont très contrastées, entre hausse pour les céréales, les oléagineux, les pommes de terre, et la vigne et baisse pour les betteraves, ainsi que pour la plupart des fruits et des productions animales. Dans le même temps, les prix des produits agricoles à la production (IPPAP) reculent sur un an (-3,0 %), après s'être envolés en 2022 (+23,1 %) du fait de la forte accélération des prix des matières premières agricoles et énergétiques, dans le contexte du conflit en Ukraine. Les prix restent toutefois encore élevés, supérieurs de 19,4 % à ceux déjà hauts de 2021. Le repli sur les dix premiers mois par rapport à l'an dernier s'explique en grande partie par le net reflux des prix des céréales et des oléagineux dans le contexte notamment d'une offre mondiale abondante et de la forte concurrence des grains russes. S'agissant des vins, la faiblesse de la demande par rapport aux disponibilités, notamment à l'international, pèse également sur les prix. L'évolution des prix des fruits et des légumes est, en revanche, contrastée selon les espèces. Avec des productions animales globalement limitées, les prix sont en hausse en moyenne sur l'année, mais avec une demande peu dynamique dans un contexte de réduction du pouvoir d'achat, les prix s'infléchissent à la baisse en fin d'année. Dans le même temps, les prix d'achat des intrants achetés par les agriculteurs se détendent un peu sur les 10 premiers mois de l'année (-0,5 % sur un an, après +22,9 % en 2022) sous l'effet du recul des prix des engrais et de l'énergie, et malgré la progression du prix des aliments pour animaux.

En 2023, les résultats de la branche agricole reculent selon le compte macro-économique prévisionnel

En 2023, d'après les prévisions établies fin novembre pour l'ensemble de la campagne, la production agricole en volume augmente (+2,9 %), sous l'effet d'une hausse notable des volumes de production

végétale, qui fait plus que compenser une baisse de la production animale. Les conditions climatiques plus favorables qu'en 2022 ont permis une amélioration des rendements des récoltes de céréales, oléagineux, protéagineux, fourrages ou encore pommes de terre. À l'inverse, les prix des produits agricoles diminuent en 2023. La baisse est particulièrement sensible pour les céréales (-28,4 % après +24 % en 2022) et les oléagineux (-24,6 % après +3,5 % en 2022). Au total, la valeur de la production agricole hors subventions recule légèrement en 2023 (-0,8 %, en euros courants), après deux années de forte croissance.

Dans le même temps, les consommations intermédiaires de la branche agricole augmentent en valeur (+2,5 %). Cette hausse s'explique par celle des prix sur la campagne, même si ceux-ci ralentissent par rapport à 2022 (+3,5 % après +22,0 % en 2022). Ces évolutions sont néanmoins très variables en fonction des postes. Les dépenses en produits phytosanitaires et dépenses vétérinaires augmentent nettement, sous l'effet de hausses de prix, les volumes restant stables. À l'inverse, la charge en aliments pour animaux diminue à la suite d'une contraction des volumes achetés. La très forte hausse du prix des engrais entre la campagne 2022/2023 et la précédente entraîne de nouveau une réduction de leur usage, si bien que les dépenses diminuent légèrement en valeur. La facture énergétique diminue également, en raison notamment d'une baisse des prix du gazole non routier.

Dans ce contexte de léger recul de la production et d'accroissement des charges, la valeur ajoutée brute de la branche agricole diminuerait en 2023 (-5,3 %) après deux années consécutives de hausse. Une fois ajoutées les subventions d'exploitation nettes des impôts sur la production, la valeur ajoutée brute au coût des facteurs par actif, qui mesure le revenu des facteurs de la branche agricole, diminue de 4,1 %. Après déduction des charges locatives, des rémunérations et des versements d'intérêts de la branche agricole, le résultat brut par actif non salarié diminue quant à lui de 8,2 %. Ces évolutions sont exprimées en euros courants ; après correction de la hausse des prix, importante en 2023, la valeur ajoutée brute au coût des facteurs par actif diminue de 9,0 % en termes réels et le résultat brut par actif non salarié de 11,1 %.

Contacts presse

Service de presse de Marc FESNEAU

Tél : 01 49 55 59 74

cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr

Service de presse du ministère

Tél : 01 49 55 60 11

ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture
et de la Souveraineté Alimentaire

Hôtel de Villeroy
78 bis rue de Varenne
75007 Paris

www.agriculture.gouv.fr

@Agri_Gouv